

PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DE LYON.

On s'abonne à LYON, au Bureau du Journal, place de la Platière, 12; à PARIS, chez MM. LEJOLIVET et C^{ie}, rue Notre-Dame-des-Victoires, 46, et chez M. DELAIRE, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3.

Les Abonnements et les Annonces se paient d'avance.

Lyon, 17 Mai 1848.

La réaction est à l'ordre du jour, si elle n'est déjà un fait accompli. Cette glorieuse victoire remportée par le peuple lui produira, comme toutes les autres, que réception et misère. La légitimité a senti l'espoir renaître en son cœur et déjà elle a mis la main à l'œuvre; des projets ne sont plus un mystère pour personne. Nous voulons une république; nous en aurons une à la façon de ces messieurs, une république qui ne change rien au fond des choses. Un président héréditaire, un clergé fier et hautain, une noblesse orgueilleuse et rétrograde, une aristocratie financière, le despotisme de la bourgeoisie, les laquais en livrée, les bottes à revers, les équipages somptueux contrastant d'une manière horrible avec la misère du travailleur: tous y trouveront leur compte, tous auront leur part dans la révolution qu'ils n'ont pas faite. Le peuple qui s'est battu, la partie la plus nombreuse de la nation sera, comme toujours, foulée aux pieds de ses maîtres, de ses tyrans; son sang a coulé, cette fois comme toujours, pour d'autres que pour lui; ses sueurs continueront à féconder la terre, à construire des palais, à transformer et polir les métaux, à faire de riches étoffes, et rien de tout cela ne sera pour lui. Il faudra qu'il continue à souffrir de la faim, de la misère; ses oppresseurs lui riront au nez et l'accableront de leur morgue et de leur mépris. Toutes les promesses qu'il avait arrachées à la peur se sont évanouies en fumée. La création d'un hôtel des invalides de l'industrie, mot magique, a rempli d'espoir le cœur des travailleurs; mais cet espoir n'a pas été de longue durée: les Tuileries seront, comme par le passé, la résidence des maîtres; et les esclaves auront à peine la triste ressource de l'hôpital à la fin de leurs vieux jours.

Une nouvelle révolution est donc devenue nécessaire; mais à quoi bon la tenter? pour arriver encore au même résultat peut-être? A quoi nous a servi le vote universel par exemple? A rien. Tous ces compagnons n'ont-ils pas dû voter sous l'influence de leurs seigneurs et de leurs curés? Et voyez quelle chambre est sortie de ce premier essai. Une chambre bourgeoise et aristocrati-

Le Peuple Souverain paraît tous les jours, excepté le Dimanche, et donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du Peuple Souverain, doit être adressé franco au Rédacteur-Gérant.

que, qui sait si bien n'être pas l'émanation du peuple, que déjà elle prend toutes ses mesures contre lui, résolue qu'elle est à ne faire aucun droit à ses vœux les plus légitimes.

Mais n'empêchons pas sur les événements. L'horizon est gros de nuages, les rancunes et les haines s'amoncellent; la foudre est prête d'éclater. Soyons calmes et unis; la désunion de nos commis, l'incapacité de beaucoup d'entre eux fera notre force et sera probablement la cause de notre salut. Car il est bon de remarquer que s'ils sont tous unis dans une seule et même idée, celle d'opprimer le peuple, il n'en est pas de même dans l'application; là commence leur désunion et il leur est à peu près impossible de s'entendre. Ne soyons pas leurs instruments; que notre résignation fasse leur honte et leur désespoir; observateurs attentifs, laissons-les s'entre-détruire, s'affaiblir dans les discussions; profitons de leurs querelles, de leur désaccord; et dans un temps marqué à l'horloge éternelle, l'heure de notre émancipation sonnera. Mais une fois maîtres du terrain, ne lâchons plus prise et faisons nos affaires par nous-mêmes. Nous seuls connaissons nos besoins, nos desirs, nos droits; nous seuls sommes aptes à faire une constitution qui puisse satisfaire nos justes exigences.

AU PEUPLE.

L'avant-garde de la démocratie a apporté aujourd'hui aux commis du peuple une adresse en faveur de la Pologne. Les citoyens Vavin et Ledru-Rollin, délégués pour la recevoir, ont annoncé ce qu'on savait déjà, que cette question était à l'ordre du jour pour lundi. Puissent jusque-là nos héroïques frères du Nord, ce peuple Béli-saire qui depuis si longtemps nous redemande sa nationalité, soutenir le choc des bandits couronnés et de leurs sauvages satellites! Puissent les compagnons de Mierolawski renouveler encore les prodiges de Miloslaw! Nous arriverons à temps pour trouver debout quelques hommes de cette milice sacrée; nous rencontrerons autre chose qu'un champ de sépultures et de dévastation. Deux jours encore, et la France, reprenant enfin une attitude qu'elle ne peut abandonner sans se plonger dans la honte, aura justifié les paroles de Frédéric: « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission. »

(Commune de Paris.)

— Je vous ferai observer, me dit le chevalier, en interrompant son récit, que la pureté de nos mœurs et la simplicité patriarcale de nos usages, autorisent les promenades de toutes les heures entre les jeunes gens de sexe différent qui ont de l'attrait les uns pour les autres. Chez nous, la force est si loyale et la faiblesse si fière, que cette grande liberté laissée à tous ne produit jamais de scandale.

— Toutefois, dans les circonstances dont il s'agit, continua le chevalier en continuant sa narration, il me sembla qu'Erica commettait une faute grave en bravant la défense de son père, presque sur l'heure même où elle lui avait été signifiée, et je ne doutai pas que si Martinoli avait connaissance de cette promenade nocturne, il n'eût ressenti une irritation qui le rendrait moins favorable encore que je n'avais cru d'abord à la démarche que je devais faire le lendemain.

Je dis tout cela à la jeune fille avec une complète franchise, et sans me laisser arrêter par la colère qui jaillissait de ses yeux, et l'impatience que trahissaient ses mouvements pendant que je parlais.

— Pourquoi me gênerais-je aujourd'hui, s'écria-t-elle en frappant du pied, quand hier, pas plus loin qu'hier, entendez-vous, monsieur de Lipona, mon père a retenu à souper Marco, avec lequel j'avais passé une partie de la journée et de la soirée à la pêche? Il veut donc que j'aie un amoureux, et il ne se soucie pas que je prenne un mari.

— Votre père est un vrai Sarde qui respecte les antiques usages de notre pays, et qui a foi dans l'honnêteté de ses filles. Cependant je suis convaincu que s'il venait à apprendre votre promenade de ce soir, il ne manquerait pas de vous dire que vous avez bien peu de confiance en ses avis, et encore moins de soumission à ses ordres.

— Mais encore une fois, interrompit Erica, il ne m'a défendu qu'une chose, c'est d'épouser Marco Broggi.

— Enfin, nous verrons tout cela demain, mon enfant, répondis-je, et je vous jure que je voudrais de tout mon cœur me tromper dans mes prévisions.

Nous sortîmes du bois en ce moment, et Marco Broggi, qui guettait sans doute notre retour, vint à nous.

Prix de l'Abonnement.

LYON,	Trois mois.	Six mois.	Un an.
DÉPARTEMENTS, 12	8 fr. 50 c.	16 fr.	30 fr.
Années, 25 c.	Reclames, 40 c.		

Nos ministres de fortune paraissent déjà prendre au sérieux la hauteur de leur position. Aujourd'hui même, le ministre de l'agriculture et du commerce, qui appartient pourtant à la République populaire, a défendu le pouvoir exécutif en regard de la souveraineté de l'assemblée nationale: « Si vous décidez, dit-il, que votre président donnera des ordres au ministre de l'intérieur, demain ce sera le tour du ministre des affaires étrangères ou de quelques autres. Vous courez risque d'annuler le pouvoir exécutif. Il est bon que nous sachions nous qui appartenons au gouvernement, de qui nous devons recevoir des ordres. »

La question est singulière de la part de notre ancien confrère de la Réforme. Et savez-vous qui lui a répondu? c'est le citoyen Dupin qui a rétabli la doctrine républicaine: « L'Assemblée a bien pu déléguer en partie sa souveraineté, qui est illimitée, mais elle n'a pu l'abdiquer, et elle est toujours maîtresse de la reprendre dès qu'elle le voudra. Il me semble qu'à l'égard du pouvoir nouveau, la délégation ne saurait être aussi large qu'elle l'était vis-à-vis du pouvoir royal. »

Où allons nous, grands dieux! si les républicains qui appartiennent au gouvernement acceptent le pouvoir exécutif comme indépendant de l'Assemblée populaire? Nous allons à la monarchie.

Où allons-nous, si les bourgeois défendent la souveraineté de l'Assemblée, afin, sans doute, de faire voter quelque chose, en vertu de cette souveraineté? Nous allons à la monarchie.

A moins que le peuple ne se mette en travers.
(La Vraie République.)

Sous ce titre: LE PEUPLE ET SES COMMIS, on lit dans la Commune de Paris:

« Depuis le 4 mai la chambre des représentants, des commis du peuple, a ouvert ses séances, et elle fonctionne à peu près comme sa devancière, la chambre du monopole, sous le règne glorieux de sa majesté Louis-Philippe. Un instant nous avons pensé que la révolution de Février donnerait à ces enfants bêtards de la République une impulsion généreuse et que convertis à la cause du peuple, ils comprendraient l'importance de leur mission. Nous nous étions trompés. L'espoir que nous avons eu fut une illusion, presque un crime. Les représentants du peuple continuent le triste spectacle des luttes d'intérêts et d'individualités.

« Républicains, vous aviez pensé que le 24 Février inaugurerait la mise en pratique des principes révolution-

C'était, comme vous avez pu le retenir de ma conversation avec Erica que je viens de vous rapporter, un des plus beaux garçons qu'on puisse voir. Grand, mince, agile, rempli de grâces dans ses mouvements, éloquent dans son langage, avec des yeux qui paraissent quand même sa bouche gardait le silence. Il n'avait pas d'égal dans la perfection avec laquelle il exécutait nos danses rustiques; et quand il entonnait un de nos airs nationaux, nos meilleurs chanteurs se faisaient sous prétexte de l'écouter, mais, en réalité, pour ne pas entrer en lutte avec lui. Fils unique d'un père qui était un des plus riches propriétaires des environs de Tempio, il réunissait donc des avantages sérieux et des agréments dont je reconnaissais toute la valeur, quoique je n'y attachasse peut-être pas autant de prix qu'Erica.

Marco me remercia avec effusion, quand la jeune fille lui eut dit que je m'étais engagé à intercéder pour lui dès le lendemain.

Pendant qu'il m'exprimait sa reconnaissance avec la facilité poétique de son langage, je l'examinai avec plus d'attention que je n'avais fait encore, bien que je le visse presque tous les jours, et je fus frappé de l'expression fautive et méchante qui jaillissait quelquefois, et comme malgré lui, de son regard habituellement spirituel et doux. Cette expression était rare, fugitive; mais une fois qu'on l'avait saisie dans son rapide passage, on ne l'échappait plus chaque fois qu'elle se reproduisait, et elle vous donnait involontairement l'idée d'une mauvaise nature voilée par une prodigieuse hypocrisie. Martinoli avait-il fait cette remarque, et quelque circonstance qui en eût la confirmation était-elle venue à sa connaissance? Voilà ce que je ne savais pas et ce que je me demandais avec inquiétude, car le sort d'Erica m'intéressait vivement.

— J'espère, Marco, dis-je au jeune homme en lui montrant Erica, que vous connaissez tout le prix d'un pareil trésor? S'il en était autrement, rien au monde ne pourrait me déterminer à me mêler de vos affaires.

Il me prit vivement la main et me fit une phrase délicieuse sur son amour. Je ne vous la répète pas dans la crainte d'en affaiblir le charme.

FEUILLETON.

UN CAPRICE DE JEUNE FILLE.

Suite. — (Voir les numéros des 13 et 16 mai.)

— Tout cela est grave, mon enfant, très-grave, je ne veux pas vous le dissimuler. Pour que votre père ait agi ainsi, il faut qu'il n'ait pas pu faire autrement, et dans ce cas, je ne réussirai pas plus que vous.

Essayez toujours, je vous en conjure, dit-elle en prenant une attitude suppliante.

— La crainte d'un échec ne fera qu'exciter mon zèle. Ainsi, demain au point du jour je me mettrai en route. Votre père est matinal; je le trouverai dans son jardin au milieu de ses fleurs, je lui rappellerai quelques souvenirs de jeunesse qu'il caresse toujours avec plaisir, et quand je le verrai au point où je veux qu'il soit, j'aborderai la grande affaire.

— Pendant ce temps-là, j'irai faire une petite prière aux pieds de la Madone.

Tout en causant ainsi, nous avions cheminé dans le petit bois des myrtes et d'orangers, dont nous atteignîmes enfin la lisière. Je vis alors, à la teinte dorée des rayons qui se glissaient à travers le feuillage, que le soleil allait bientôt se coucher, et je demandai à Erica si elle souhaitait que je l'accompagnasse jusqu'aux premières maisons de Tempio.

— J'ai fait souvent ce trajet toute seule, à une heure aussi avancée: mais d'ailleurs, ce soir, j'ai une compagnie pour mon retour.

— Votre sœur sûrement?...

— Non, interrompit-elle: c'est Marco Broggi qui m'a offert son bras, et il sait pourquoi je suis venue vous trouver.

— Et ne craignez-vous pas que votre père?...

— Mon père, interrompit-elle de nouveau, m'a défendu d'épouser Marco, mais il ne m'a pas défendu de le voir et d'aller me promener avec lui, comme j'ai toujours fait depuis que je sais marcher.

naires, que le gouvernement prendrait des mesures pour améliorer le sort des classes qui souffrent, que l'Assemblée nationale se préoccuperait surtout et immédiatement de cette question capitale; vous aviez pensé qu'un impôt sur le revenu et le droit au travail reconnu ouvrirait une large avenue au bien-être, que toutes les améliorations compatibles avec le maintien de la propriété seraient décrétées, et qu'enfin la crise préparée par le système qui depuis dix-huit ans pesait sur la France et la menait à sa perte par un chemin de honte et de misère, que cette crise recevrait une solution prompte et pacifique. Il n'y a plus de doute à cet égard. Nous n'avons plus rien à espérer.

« Les coteries et les ambitions, les privilèges de la fortune et du talent, se sont mis en travers de la révolution et du bonheur du peuple; la question sociale est renvoyée aux futurs contingents. Chaque pas de l'Assemblée est un pas en arrière; elle ne fait pas une manifestation qui ne soit réactionnaire, et les avocats de la bourgeoisie, du haut de la tribune élevée par le peuple, ne craignent pas de flétrir les actes et les tendances légitimes de la révolution, de lancer des paroles d'insulte et de menace contre le peuple qui l'a faite. Si nous relevons ces faits outrageants, ce défi de l'impuissance et de l'égoïsme, c'est pour signaler le sublime dédain avec lequel y répond Paris tout entier!

« Allez donc, commis de l'aristocratie! Agitez-vous. Nous assistons à la dernière crise de votre agonie, et si vous faites encore des victimes dans ce débat suprême de la vie et de la mort, vous pouvez en triompher et chanter victoire. N'a-t-on pas, le lendemain du massacre, glorifié la Saint-Barthélemy! N'a-t-on pas sanctifié les bourreaux de cette sainte journée! Rappelez-vous aussi le jugement qu'en a porté l'histoire, et que cette flétrissure anticipée soit votre punition.

« Pour être vrai, disons qu'à la chambre on ne sanctifie pas encore les héros de la milice bourgeoise, mais qu'on les absout. Le peuple tardera-t-il beaucoup à dire ce qu'il en pense. Il avait mis au service de la République trois mois de misère; il y a deux mois et demi que le sacrifice dure. Avis aux commis. »

La protestation suivante émanant des ouvriers délégués près la commission de l'organisation du travail a été affichée dans Paris.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Paris, 25 février 1848.

Le gouvernement de la République française s'engage à garantir l'existence à l'ouvrier par le travail.

« Il s'engage à garantir du travail à tous les citoyens.

« Il reconnaît que les ouvriers doivent s'associer entre eux pour jouir du bénéfice légitime de leur travail.

« Le gouvernement provisoire rend aux ouvriers auxquels il appartient le million qui va échoir de la liste civile.

« Garnier-Pagès, maire de Paris; Louis Blanc, l'un des secrétaires du gouvernement provisoire. »

Les promesses faites sur les barricades n'étant pas accomplies et l'Assemblée nationale ayant refusé, dans sa séance du 10 mai, de constituer un MINISTÈRE DU TRAVAIL, les DÉLÉGUÉS AU LUXEMBOURG se refusent à assister à la fête dite de la Corde.

Agarde, président; Besnard, Godin, Layole, vice-présidents; Leflaure, Delic Petit, secrétaires.

Paris, 11 mai 1848.

— Elle sera heureuse avec vous, n'est-ce pas? repris-je avec un peu de défiance encore, car je suis toujours en garde contre le sentiment qui s'exprime avec éloquence et esprit.

— Je l'espère, me répondit-il modestement. Pour cela, je ne lui demande qu'une chose, c'est de savoir se contenter du bonheur d'être toujours adorée.

Erica se suspendit avec un abandon rempli de bonheur au bras du jeune homme, et elle attacha sur lui un de ces regards à la fois chastes et passionnés que je n'ai jamais vu briller que dans les yeux des filles de mon pays.

— Eh bien! mes enfants, à demain, leur dis-je. Ne prenez pas le plus long pour retourner à Tempio, afin d'y rentrer avant la chute complète du jour.

Marco sourit. Erica leva sur moi son oeil fier, comme pour me dire: Qui oserait mal interpréter la conduite d'une fille sarde?

Ils s'éloignèrent, et je les suivis quelque temps des yeux, pendant qu'ils descendaient, appuyés l'un sur l'autre, l'étroit sentier tracé en zig-zag sur le flanc d'une colline, sentier qui ramenait directement à la ville.

Quelquefois un groupe d'arbres, un lambeau de haie ou une sinuosité du chemin, me les cachaient pour un moment; mais alors je les accompagnais toujours de la pensée, et quand je les retrouvais du regard, ils étaient toujours dans la même attitude. Erica marchant la tête baissée, Marco penché vers elle, et murmurant à son oreille des paroles d'amour. Le crépuscule, à chaque instant plus faible, la distance de minute en minute plus grande, les dérobaient complètement à mes regards; et après être resté un moment encore immobile à la place où je les avais quittés, je m'acheminai, triste, rêveur, maussade même, vers ma demeure de célibataire.

Toute la nuit, je pensai à cet amour d'Erica, amour si ardent qu'il allait jusqu'à lui faire braver son père, pour lequel elle avait toujours eu de l'adoration.

Puis je pensai aussi à ce fourbe et méchant regard de Marco, et je me disais avec effroi que j'avais peut-être tort de m'intéresser à son mariage avec la fille de mon ami.

Néanmoins, à la petite pointe du jour, j'étais sur pied, et comme cinq heures sonnaient dans les paroisses et les couvents de Tempio, je frappais à la porte de Martinoli.

Ainsi que je l'avais prévu la veille, il était dans son jardin. Quand il m'aperçut, il posa sur le bord de la coquille d'une fontaine deux arrosoirs qu'il avait sans doute remplis, et il vint à moi la main tendue, la joie dans les yeux et le sourire sur les lèvres.

Correspondance particulière du Peuple Souverain.

Paris 13 mai.

Manifestation en faveur de la Pologne.

Nous donnons dans son entier la correspondance ci-dessous, tout en faisant observer que les opinions modérées de l'auteur nous engageant à n'admettre qu'avec réserve les faits y énoncés :

L'affiche du comité centralisateur des clubs qui annonçait hier que les étrangers étaient convoqués pour aujourd'hui à dix heures, à la place de la Bastille, afin de prendre part à la manifestation en faveur de la Pologne, avait fait naître depuis hier de vives inquiétudes dans la population.

Ce matin, dès cinq heures, le tambour a battu dans tous les quartiers pour réunir la garde nationale dans les mairies et dans les endroits ordinaires des réunions, et dès huit heures elle était déjà réunie en grand nombre.

Longtemps avant dix heures, moment indiqué par l'affiche pour le rendez-vous de la Bastille, des bandes nombreuses d'ouvriers se dirigeaient de ce côté, arrivaient de tous les points de Paris et de la banlieue, la plupart avec leurs drapeaux.

Onze heures. — Le nombre des ouvriers et citoyens réunis sur la place de la Bastille dépasse 15 à 20,000, et à tout moment de nouvelles bandes viennent grossir les rangs des amis de la Pologne. Nous apercevons un individu monté sur une borne au milieu de la place, l'éloignement nous fait perdre une partie de ses paroles. Nous distinguons cependant qu'il rappelle les promesses faites pendant dix-huit ans à la Pologne, sans que jamais la France soit sortie de ses notes diplomatiques que les puissances du Nord traitaient avec mépris. Citoyens, dit-il, nous devons conserver le plus grand calme et ne pas enlever à la manifestation que nous faisons aujourd'hui son caractère tout pacifique. Que si l'Assemblée nationale refuse de se rendre aux vœux légitimes de la France nous aurons à nous réunir un autre jour pour aviser. Parmi la masse de citoyens réunis à la Bastille, nous remarquons quelques drapeaux appartenant à des délégations de départements, ainsi que quelques citoyens revêtus de l'uniforme de la garde nationale.

Midi. — Les citoyens réunis à la Bastille se sont mis en marche à onze heures et demie, et commencent à envahir les boulevards, aux cris de : Vive la Pologne! Vive la République!

Les abords de la chambre des représentants sont complètement encombrés; on craint que la force publique préposée à la garde de la salle et les nombreux renforts qui ont été fournis ne soient suffisants pour contenir une tentative qui serait faite pour s'introduire dans l'enceinte de l'Assemblée nationale. Toutefois, les boutiques se ferment dans les quartiers les plus populeux. Chacun pense cependant qu'il suffira du déploiement de forces qui se prépare pour faire rentrer tout dans l'ordre.

On assure que le couvent du Temple qui avait été destiné à l'artillerie parisienne, et qui avait été cependant occupé par la garde républicaine, aurait été envahi ce matin par plusieurs centaines de gardes nationaux; après quelques pourparlers qui auraient eu lieu dans l'intérieur du bâtiment, les gardes nationaux seraient sortis au bout de deux heures avec des trophées de verdure au bout de leurs fusils.

— Qui donc vous amène si matin, mon cher chevalier? me dit-il de cette voix grave et douce que vous avez dû remarquer hier.

— Une affaire qui m'intéresse d'autant plus qu'elle vous concerne personnellement.

— C'est donc de mes enfants qu'il s'agit? me demanda-t-il avec une tendresse inquiète.

— Précisément; mais il n'y a pas de quoi s'alarmer.

— Asseyons-nous sur ce banc pour causer avec plus de calme. Est-ce de la santé d'Isidora que vous désirez me parler? reprit-il, quand nous fûmes assis sous un épais berceau de chèvre-feuille et de jasmin, constellé de milliers de fleurs blanches et rosées.

— Non, car je sais par notre médecin que vous êtes tout-à-fait rassuré à cet égard.

— Je devine! s'écria-t-il tout joyeux, vous avez à me proposer un mari pour ma chère et belle Erica.

— Précisément.

— De votre main je le prendrais les yeux fermés; mais la difficulté est de le lui faire accepter à elle.

— C'est déjà fait.

— Encore Marco Broggi, murmura-t-il avec une profonde tristesse. Excusez-moi, chevalier, mais vous comprenez que je ne saurais vous accorder ce que j'ai cru devoir refuser aux sollicitations et aux larmes de ma fille.

— J'ai compris cela avant de venir ici, mon vieil ami; seulement je m'étais dit que si votre refus était basé sur des préventions, je pourrais peut-être...

— Je n'ai jamais de préventions, Lipona, interrompit-il avec douceur et mélancolie: n'avez-vous donc pas découvert cela depuis tant d'années que nous nous connaissons?

— Vous avez raison, mon ami; mais je m'excuserai en vous disant que j'ai mal rendu ma pensée. J'avais cru... Je voulais vous faire entendre que la grande disproportion des fortunes était sans doute la cause de votre opposition à ce mariage, si convenable sous tous les rapports.

— J'ai une autre espèce d'orgueil, chevalier, répondit le podestat, c'est de penser que celui qui épousera ma fille sera encore plus pauvre qu'elle, possédât-il tous les trésors de la terre.

— Marco Broggi appartient à une des meilleures familles du pays.

— Je le sais.

— Il passe pour un bon et honnête jeune homme.

— Je n'ai jamais entendu dire le contraire.

— Votre fille l'aime.

— Hélas! là est le malheur.

— Mais il l'aime aussi.

— Toute la ligne des boulevards depuis la Bastille jusqu'à la chambre et celle des quais, étaient couvertes d'une foule innombrable. Les corps de métiers avec leurs drapeaux en tête et les délégués des clubs marchaient processionnellement. Les abords du palais de l'Assemblée étaient tellement encombrés, que plusieurs représentants n'ont pu pénétrer dans l'enceinte. Malgré la foule qui remplissait les tribunes, nos sténographes ont pu prendre quelques notes au milieu d'un bruit dont il est impossible de se faire une idée; mais les feuillets qu'ils nous faisaient transmettre ont été arrachés des mains de nos porteurs par la populace. Nous ne pouvons donner sur cette séance que quelques détails très-succincts.

Vers une heure, après la lecture du procès-verbal et de quelques pétitions, le peuple que la garde nationale ne pouvait pas contenir, est monté par-dessus les grilles de l'entrée principale donnant sur la place, et a commencé à faire irruption malgré les efforts des sentinelles et des huissiers.

Trois heures et demie. — Nous recevons de l'un de nos sténographes de la chambre les lignes suivantes dont nous ne retranchons que le désordre des phrases :

Notre tribune est envahie à tel point que les journalistes l'abandonnent de peur que la salle n'écroule sur la foule. Blanqui est arrivé jusqu'à la tribune demandant que l'Assemblée décrète la guerre sur-le-champ et que la Pologne de 1712 soit rétablie. Il demande en outre du pain pour le peuple.

La consternation est à son comble. Les abords de la salle sont encombrés.

Notre sténographe ajoute qu'il ignore s'il lui sera possible de nous envoyer le reste de la séance.

Quatre heures. — Nous avons dû quitter l'Assemblée il y a vingt minutes pour être assuré que ces lignes pourrions partir ce soir. Pour sortir du Palais-National il nous a fallu sauter du haut des murs qui bordent les petits jardins qui font face au pont de la Révolution. Nous nous attendions à trouver ce pont et tous ses abords encombrés par une foule nombreuse et criant aux armes; nous avons été fort surpris de n'y trouver que des curieux pour la plupart inoffensifs. A entendre ce qui s'était dit autour de nous dans la salle, nous aurions pu croire qu'il y avait là deux ou trois cent mille hommes prêts à renverser la représentation nationale si elle ne voulait pas obéir à leurs ordres. Mais nous nous sommes convaincus par nous-même que les agitateurs les plus prononcés se trouvaient en partie dans l'Assemblée. Comment ont-ils donc pu envahir le palais de l'Assemblée? C'est qu'ils avaient des amis au dehors et au dedans.

Lorsque nous avons quitté l'Assemblée, le désordre durait toujours. Nous avons rencontré sur notre passage la quatrième légion qui accourait pour délivrer les représentants du peuple, car, il ne faut pas taire la vérité, les représentants du peuple étaient prisonniers. Nous sommes certains qu'elle y réussira. Il lui suffira pour cela d'entrer dans la salle de l'Assemblée et d'en chasser ceux qui l'ont envahie. Mais tout ne sera pas dit parce que les agitateurs auront été mis dehors. Le pouvoir voudra sans doute donner une grande leçon aux hommes qui ont provoqué et dirigé cette journée. Ces hommes sont connus, puisqu'ils ont réclamé aujourd'hui la parole, puisqu'ils ont envahi la tribune, puisqu'ils n'ont même pas voulu que les membres de la chambre des représentants y pussent parler en même temps qu'eux.

La clémence, selon nous, ferait plus que la rigueur, et

— Ceci est moins sûr, Lipona, interrompit-il en posant sa main sur mon bras.

— D'où vous vient ce doute?

J'aimerais mieux ne pas répondre à cette question: il s'agit d'une confidence qui m'a été faite, et, quoique le secret ne m'ait pas été demandé, il serait peut-être mal à moi de le divulguer, même à un homme aussi sûr que vous.

— Prenez garde, Martinoli, interrompis-je à mon tour; mais il ne faudrait pas que, dans cette circonstance, votre fille crût que vous vous opposez à son bonheur, par des motifs qui ne seraient pas très-sérieux.

Il se couvrit le visage de ses deux mains, et je l'entendis qui disait tout bas, comme s'il se parlait à lui-même: Il a raison; la passion ne se gouverne pas avec ces mots: « Croyez-moi, faites ce que je vous dis. »

— Écoutez, chevalier, reprit-il en élevant la voix et en dévoilant ses traits; je vais faire une chose qui est mal, une chose que je n'ai jamais faite, mais ce que je perdrai de votre estime en agissant ainsi, j'espère que je le regagnerai plus tard... Vous allez savoir pourquoi je ne veux pas de Marco Broggi pour mon gendre.

Il s'arrêta un moment pour se remettre, car il paraissait vraiment souffrir de l'action qu'il allait commettre et dont, selon moi, il s'exagérait beaucoup l'importance; puis il reprit :

— C'est donc hier, vers midi, que les Broggi sont venus me demander la main d'Erica. J'ai dû être surpris de leur visite, mon cher chevalier, car je savais que la veille au soir ils avaient fait la même démarche auprès de Martha Corbari...

— Martha Corbari! m'écriai-je, cette riche veuve, dont l'unique fille est si contrefaite et n'a pas six mois à vivre, au dire de toute la faculté de l'île.

— Précisément, mon ami: le matin même, Martha était venue pour me confier cette affaire, et me dire que, bien qu'elle soupçonnât que Marco Broggi n'était pas indifférent à sa malheureuse fille, celle-ci avait eu le bon sens de refuser. Or, vous comprenez, mon cher Lipona, que je ne saurais croire à un amour qui ne serait par faitement arrangé d'une autre manière, et que j'ai dû prendre mauvaise opinion de Broggi en lui voyant feindre des sentiments qu'il ne peut pas éprouver. Puis, ne trouvez-vous pas bien mal d'avoir voulu épouser cette pauvre petite Corbari, uniquement pour sa fortune, puisqu'elle est condamnée à mourir bientôt?

— Il faut que votre fille sache tout cela! dis-je vivement; quand elle verra qu'elle a mal placé son affection, elle s'en guérira plus vite.

(La suite prochainement.)

quelle que soit l'issue de la lutte, nous engageons les vainqueurs à épargner les vaincus.

— Le gouvernement a senti la nécessité, ce matin, de donner quelques nouvelles explications sur la remise de la fête, qui a produit un si triste effet depuis samedi soir. Il s'en tient toujours aux deux motifs qu'il a allégués dès le premier moment : le peu d'avancement des préparatifs et la non arrivée d'une partie des délégués des départements.

— Le citoyen ministre de l'intérieur aurait dû expliquer comment il n'a su que samedi à trois heures que les préparatifs ne pouvaient pas être finis pour le lendemain. Il y avait plusieurs jours que tous les curieux qui allaient visiter le Champ de-Mars disaient hautement que les travaux ne pourraient jamais être terminés à temps. On prétend que l'argent a manqué pendant quelques jours, et que samedi matin les ouvriers n'ont pas voulu aller travailler.

Quant à l'absence des délégués des départements, c'était encore un prétexte inadmissible. On comptait, à Paris, plus de cinq mille délégués des départements, les uns envoyés officiellement par les municipalités, les autres qui avaient entrepris le voyage à leurs frais. Il y avait dans la capitale des délégués envoyés par les départements les plus éloignés. Quelques-uns étaient arrivés avant le 4 mai, parce que la fête avait d'abord été fixée à cette date. Mais le citoyen ministre de l'intérieur aurait dû réfléchir qu'une partie d'entre eux ne pouvait pas rester longtemps à Paris et qu'ils retourneraient dans leurs foyers. C'est ce qui a lieu aujourd'hui. Ce matin, un grand nombre de délégués se pressaient dans les gares des divers chemins de fer, ne pouvant ou ne voulant pas attendre à dimanche prochain pour assister à cette fête, si souvent remise, et si impatiemment attendue.

— On croit généralement dans le public que la fête qui n'a pas eu lieu hier 14 mai, sera ajournée indéfiniment. Le citoyen Recurt, répondant hier aux délégués des départements, l'a fait pressentir d'une manière à peu près certaine.

— Le citoyen Emmanuel Arago, qui ne sait pas un mot d'allemand, emmène avec lui plusieurs interprètes qui doivent faciliter ses relations diplomatiques et assurer leur secret.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Correspondance particulière du Peuple Souverain.
Séance du 13 mai 1848.
Présidence du citoyen Bachez.

A midi la séance est ouverte et le procès-verbal est lu. Une foule nombreuse entoure les abords de la salle. L'Assemblée est nombreuse et animée.

Le citoyen Lacroix : Je demande à l'occasion du procès-verbal à relever un fait ou plutôt une contradiction du *Moniteur*, mis en regard du procès-verbal. S'il faut en croire un ordre du jour inséré au *Moniteur* d'hier, et signé du commandant en chef de la garde nationale, porte que c'est l'Assemblée nationale qui a demandé la remise de la fête d'hier. Vous savez tous que c'est le ministre de l'intérieur qui a proposé lui-même la remise de la fête. (Vifs murmures. — Marques nombreuses d'étonnement.)

Le citoyen Cl. Thomas : Je suis convaincu que la signature du général Courtais a été surprise, il n'est pas présent, je propose d'attendre qu'il ait répondu avant de qualifier un pareil fait.

Plusieurs pétitions en faveur de la Pologne sont successivement déposées.

Des membres du club polytechnique demandent que le commandant en chef de la garde nationale soit soumis à la réélection. (Appuyé! appuyé!)

Voici les options qui sont annoncées par le président :

Les citoyens Perduiguer-Agricol opte pour Paris; Cormenin, pour Paris; Lamartine, pour Paris; Ledru-Rollin, pour Paris; Pages, pour Paris; de Larey, pour le Gard; Subervie, pour Eure-et-Loire; Bastide, pour Seine-et-Marne; Crémieux, pour Indre-et-Loire. M. de Cavaignac mère annonce, au nom de son fils, que le général Cavaignac, élu par le Lot et par la Seine, opte pour le Lot.

Le citoyen Béranger démissionne de l'Assemblée pour la suppléer d'accepter sa démission. — Accepté.

Le citoyen Martinet, député de la Loire-Inférieure, donne aussi sa démission qui est acceptée.

L'ordre du jour appelle les interpellations du citoyen Darragon sur les affaires d'Italie.

Le citoyen Darragon déclare qu'il attendra les explications du ministre des affaires étrangères, avant d'interpeller lui-même le gouvernement.

Le citoyen Jules Bastide, ministre des affaires étrangères, dont la voix n'arrive pas facilement jusqu'à nous, déclare que le gouvernement de 1848 ne veut pas recommencer les fautes de la République et de l'Empire. Nous voulons la paix, dit-il, nous espérons avoir bientôt un congrès des peuples libres; nous attendrons l'arme au bras qu'on vienne nous attaquer. Car, soyez-en bien sûrs, si un seul coup de fusil était tiré par nous sur la frontière, on pourrait soupçonner notre ambition, et les peuples se tourmenteraient contre nous. (Marques nombreuses d'approbation.)

Le citoyen Darragon : Le ministre n'a pas répondu, n'a pas expliqué le point sur lequel je désirerais la plus d'explications.

L'Autriche a renoncé à une partie de l'Italie, mais elle occupe encore une partie de son territoire; je désirerais savoir si on n'entend pas expulser entièrement l'Autriche de l'Italie.

(En ce moment, le citoyen J. Bastide cause avec le citoyen Lamartine, près duquel il est allé s'asseoir.)

Pour ma part, dit le citoyen Darragon, je crois que le gouvernement n'agira pas, et qu'il est résolu à gagner du temps; il a nommé un comité.

Le citoyen général Subervie : L'effectif présent, prêt à entrer en Italie, est de 30,000 hommes.

Le citoyen Darragon : Je ne regarde pas 30,000 hommes comme suffisants. Je déclare, pour mon compte, que je ne serais pas satisfait tant qu'il y aura un Autrichien en Italie.

Le citoyen Lamartine : Je prie l'Assemblée nationale d'entendre tout ce qui doit être dit sur la Pologne et sur l'Italie. Je répondrai à tout, mais je ne veux rien scinder.

Le citoyen Wolowski monte à la tribune.

En ce moment nous entendons des cris compactes qui retentissent au dehors, et qui couvrent presque la voix de l'orateur qui est à la tribune.

Plusieurs membres : Je crois qu'il est de la dignité de la représentation nationale que chacun reste à sa place.

Oui! oui! En place! en place!

Un silence solennel règne dans la salle.

Les cris du dehors redoublent. Nous apprenons que le pont a été franchi et que le péristyle du palais a été escaladé.

Le citoyen Wolowski s'arrête au milieu de l'émotion générale. Une foule de voix : En place! en place! continuez!

Le citoyen Degoussé, questeur, entre dans la salle et monte à la tribune.

Citoyens, dit-il, le commandant de la garde nationale a ordonné à la garde mobile de mettre la baïonnette dans le fourreau. (Violents murmures, tumulte.)

Une foule de voix : En accusation! en accusation!

En ce moment, un grand bruit se fait entendre dans les tribunes publiques, qui sont envahies par le peuple qui porte des drapeaux et qui crie : Vive la Pologne! vive la République. (Le tumulte est à son comble.)

Les citoyens Clément Thomas et Barbès sont à la tribune.

Les représentants crient : En place! en place!

Le peuple crie : Barbès!

Un coup de fusil se fait entendre au dehors.

Le président quitte le fauteuil, où il est remplacé par le citoyen Corbon.

La foule fait irruption avec quelques drapeaux jusqu'au pied de la tribune; ce sont en particulier les membres du club Blanqui qui portaient une carte à leur chapeau. Après des tentatives inouïes pour obtenir un peu de silence, la tribune elle-même a été envahie par plus de 30 personnes à la fois parlant toutes ensemble. Au milieu d'eux, se trouvaient les citoyens Blanqui, Raspail, Barbès, Louis Blanc, qui demandaient à se faire entendre. Beaucoup d'hommes du peuple aux bras nus, leur serraient les mains. M. Louis Blanc que l'on a monté sur la balustrade a fait un discours qui a été à peu près entendu. Il a réclamé le silence pour que l'on pût lire la pétition en faveur des Polonais. Il s'est livré à beaucoup de réflexions sur l'intérêt qu'il portait aux ouvriers.

À la suite de ce discours ont retenti les cris de vive Louis Blanc! Il nous faut un ministère du travail. Après une nouvelle interruption d'une demi-heure, Blanqui a parlé longtemps et Raspail a lu la pétition.

Cette pétition demande qu'immédiatement on marche au secours des Polonais, et qu'il faut que la chambre le déclare sans délai.

Barbès s'est fait entendre deux fois. Dans son deuxième discours il a déclaré qu'un décret allait être rendu à l'effet de prélever un milliard sur les riches. (Bravos bruyants.)

M. Ledru-Rollin a également pris la parole, et a réclamé le silence, afin que l'Assemblée pût délibérer. Le citoyen Louis Blanc a été porté en triomphe dans l'hémicycle et ensuite reconduit à sa place. On remarquait un grand drapeau sur lequel était écrit : Club des Jacobins.

Au moment où nous avons quitté la salle, elle était complètement envahie par la multitude. Les ministres se tenaient immobiles à leurs places.

Plusieurs clubs, les Jacobins à leur tête, entrent dans la salle : Barbès remonte à la tribune, et fait la proposition suivante : Que l'Assemblée déclare traître à la patrie quiconque ferait battre le rappel en ce moment, puisque jusqu'à présent le peuple de Paris ne s'est livré à aucun excès.

Une voix. On bat déjà le rappel.

Barbès. Alors, je formule la proposition suivante : Que l'Assemblée nationale déclare par un vote solennel que le peuple a comparu devant elle sans commettre de violence, pour lui exprimer ses vœux; quiconque ferait battre le rappel serait déclaré traître à la patrie. (Appuyé!)

Hubert monte à la tribune et lit la déclaration suivante :

Au nom du peuple français l'Assemblée est dissoute. La tribune est envahie; les citoyens Bachez et les secrétaires se retirent. Un moment après un petit drapeau rouge est agité et on lit la liste des membres d'un nouveau gouvernement provisoire, composé de : Cabet, Barbès, Hubert, Prud'hon, Ledru-Rollin, Blanqui, Pierre Leroux et Raspail.

On fait de nouveau lecture de la pétition en faveur de la Pologne.

Les conclusions de cette pétition sont que la reconstitution de la nationalité polonaise doit être obtenue par les voies diplomatiques ou les armes à la main. (Vive la Pologne! oui! oui! les armes à la main.)

Le citoyen Barbès prend la parole au milieu du bruit. (Vive Barbès.)

Le citoyen Barbès, président : Citoyens, actuellement je vous invite à vous retirer pour nous permettre de vaquer à nos travaux. (Non! non! oui! oui! — Citoyen Blanqui prenez la parole.)

Le citoyen Barbès : Mes amis, l'Assemblée a entendu votre pétition; mais pour qu'elle y fasse droit, il faut que vous vous retirez. (Non! non! Tumble.)

Le citoyen Blanqui : Citoyens représentants, les cris que vous entendez sont des cris qui ne sont point menaçants; ce sont des cris de vive la Pologne! le peuple s'est ému aux souffrances d'un peuple ami; il est convaincu qu'une armée jetée sur le Rhin suffirait pour écarter les difficultés diplomatiques. Dans tous les cas, ordonnez et il sera prêt à soutenir cette guerre. Le peuple est encore venu aujourd'hui vous demander que vous lui procuriez du travail et du pain; il vous demande qu'on ouvre les prisons, et que des actes déplorables comme ceux qui se sont passés dans une ville voisine de la capitale ne se renouvellent plus. Le peuple regrette que des hommes qui se sont dévoués de tout temps à sa cause, soient écartés systématiquement du pouvoir. (Bruit! rumeurs!)

Le citoyen Ledru-Rollin : Voici ce que je vous demande. Vous êtes venus exposer les misères de la Pologne; vous nous avez fait connaître vos propres misères, vous demandez un ministère du progrès; vous ne voulez pas être trompés, eh bien! je vous promets qu'il sera pris bonne note de vos demandes. Je vous parlerai d'une manière plus complète si mes collègues n'étaient absents... mais vous comprenez qu'une assemblée délibérante ne peut s'occuper de ces questions au milieu de ce tumulte. Je vous invite donc à vous retirer. (Bruit. Non! non. Silence.) Montrez que le peuple de Paris est aussi sage que vaillant.

Le citoyen Lagardé, président des délégués du Luxembourg, monte à la tribune, et réclame de l'Assemblée un ministère du progrès. Il restera dans l'enceinte de l'Assemblée jusqu'à ce qu'on ait décrété ce ministère. (Oui! oui! tous!)

A ce moment un groupe s'empare du citoyen Louis Blanc et le porte en triomphe sur les épaules.

CHRONIQUE LOCALE.

Il y a quelques semaines, le *Salut Public* annonçait que des désordres avaient eu lieu à Taluyers à l'occasion des élections.

Des citoyens honorables de cette localité nous prient de démentir ces faits calomnieux pour un pays qui se compose de patriotes sincères et dévoués à la République. Les habitants de Taluyers ont voté avec conscience et en pleine liberté, et il est de toute injustice de leur attribuer les scènes auxquelles le *Salut Public* a voulu faire allusion, et qui sont l'œuvre de courtiers d'élections inconnus et totalement étrangers à ce village.

— Dimanche prochain, aura lieu, au domicile du citoyen Pallu de Villeurbanne, une fête balladoire patriotique à laquelle la musique du brave 3^e léger veut bien prêter son concours.

— Ce matin, les paysannes qui viennent chaque jour au marché, n'ont pu passer à St-Clair. On parle d'agitation dans cette partie de la ville. Nous n'avons pu constater le fait.

— Les garçons bouchers de notre ville ont fait hier une manifestation ou promenade en ville, à la suite de laquelle a eu lieu un banquet à l'abattoir. Ce banquet a été accompagné et suivi de scènes de pugilat et autres luttes regrettables. Les scènes, heureusement, n'ont pas dégénéré en boucherie.

— Le général en chef commandant l'armée des Alpes, vient de prendre des dispositions afin d'ouvrir des cours de langue italienne pour les officiers et les soldats.

— On écrit de Saint-Bernard, le 7 mai, à la *Tribune* de Beaune :

« Une jeune fille de dix-neuf ans, native de Savouge, canton de Gevrey, et un jeune homme d'environ vingt ans, natif de Corcelle-lez-Cîteaux, même canton, se sont donné la mort avec des pistolets, lundi dernier, à cinq heures du matin, dans le bois des Arrêts, entre Savouge et Corcelle.

« D'après une lettre trouvée chez le père de la jeune fille, ce serait elle qui aurait sollicité le jeune homme au suicide, parce qu'elle ne pouvait obtenir de son père qu'il consentit à ce qu'elle épousât son amant.

« Deux volumes étaient placés près de leur tête, et l'avant-veille le jeune homme avait fait sur des chênes deux croix qui ont été reconnues. L'une à leur tête, l'autre à leurs pieds.

« On lit dans l'*Akhbar* du 11 mai : A la suite d'une réunion dans la salle Gambini, il a été résolu qu'une lettre serait adressée à M. le gouverneur-général; elle a été immédiatement rédigée, adoptée et portée à l'hôtel du gouverneur.

« Nous ne prétendons nullement nous associer aux idées exprimées dans cette lettre. Nous croyons que le mot d'assimilation mal compris, cause ce malentendu. Mais, seuls organes de la publicité dans notre ville, nous n'avons pas cru devoir nous refuser à son insertion :

« Monsieur le gouverneur,

« Vous faites vos adieux; voici les nôtres :

« Vous n'êtes pas notre avocat naturel, car vous allez combattre la réunion et l'assimilation de l'Algérie à la France, que nous appelons de tous nos vœux.

« Depuis dix-huit ans, nous protestons contre le despotisme du gouvernement militaire, contre le régime d'exception qui nous opprime; et vous nous assurez que vous marchez à leur défense.

« Non, vous n'êtes pas notre avocat naturel; non, vous n'êtes pas le représentant de notre cause, vous en êtes l'ennemi.

« Adieu, M. le gouverneur; allez en France, nous restons ici avec nos misères; mais sous la République de 1848, les besoins légitimes seront satisfaits, et nous n'en ayons pas de plus impérieux que celui de l'assimilation et de la réunion de l'Algérie à la France.

« Votre voix ne prévaudra pas contre le cri de l'Algérie entière.

« Salut et fraternité.

« Pour copie conforme, et par délégation de la réunion Gambini, président, le citoyen Sabatery.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

« Les membres du bureau, PAUL, VAUTHIER, SABATERY, RANC, GANZIN, Jules GENELLA.

traversé le canton des Grisons, avec l'intention de surprendre l'armée piémontaise, en tombant sur ses derrières.

Départements.

NORD. — Vendredi dernier, vers quatre heures et demie du matin, des contrebandiers traversaient la ville de Marchiennes; la brigade des douanes eut l'éveil et attaqua les fraudeurs. Ce fut bientôt une véritable bataille dans les rues. La population si paisible de Marchiennes fut réveillée par des coups de feu, comme au temps de l'invasion des huns. Les plus graves accidents pouvaient résulter de cette lutte non-seulement pour les combattants, mais aussi pour les habitants que la curiosité ou la crainte auraient pu faire sortir du domicile. Les balles allaient en effet ricocher ou s'aplatir contre les murs des habitations.

Ce n'est pas la première fois que de pareilles scènes se passent. Depuis trois mois, on en compte deux du même genre. Ne serait-il pas possible, au temps où nous vivons, de prévenir ces spectacles si peu faits pour recommander la fraternité? (Messager du Nord.)

— La Belgique continue à jouer à la peur. Voici quelques détails extraits de l'Impartial du Nord :

« Tout le monde sait quelles dépenses a faites pour la mettre sur le pied de guerre le ministre Rogier; tout voyageur qui a traversé la frontière a pu voir, sur les remparts des villes limitrophes, les canons de sa majesté Léopold braqués du côté de la frontière, et chacun se rappelle le récit que faisait, il y a quelques semaines, le Journal de Charleroi de la formidable canonnade tirée pendant une nuit entière par les artilleurs d'outre-Quévrain, sur trois ans inoffensifs, qu'avec leur expérience bien connue, ces braves militaires avaient pris pour une armée de conspirateurs; chacun cependant pensait qu'avec le temps ces craintes se calmeraient un peu; il n'en a rien été. La panique dure toujours. Le moindre colillon français cause une terreur indicible au ministère libéral devant qui se prosternent Bruxelles.

« Arrivez-vous à Quiévrain? deux ou trois superbes échantillons de la gendarmerie royale s'offrent immédiatement à vos yeux comme une image vivante de la liberté en Belgique; chacun des voyageurs qui composent un convoi est-il, après mainte épreuve, admis par eux à pénétrer dans l'intérieur de cette heureuse contrée, au moment d'entrer dans l'enceinte fortifiée de Mons, un détachement de fantassins armés jusqu'aux dents, invite le train à s'arrêter, examine avec soin s'il ne renferme pas de conjurés, et ne lui laisse continuer sa route qu'après s'être assuré qu'aucun brûlot révolutionnaire n'est caché dans le convoi. Ce n'est pas tout. A votre arrivée à la station, vous trouvez un fonctionnaire, lequel, avec l'air aimable qui caractérise la police de Léopold, s'informe de votre santé et vous invite à aller en donner des nouvelles au bureau du commissaire.

« Nous disions qu'un cotillon même porte ombrage à la royauté constitutionnelle en Belgique. Rien de plus vrai. Il y a quelques jours, la femme d'un honorable médecin de notre ville, dont l'identité n'était pas douteuse, et qui faisait le voyage de Valenciennes à Bruxelles, a été arrêtée à Quiévrain et reconduite par deux gendarmes jusqu'à la frontière française. »

BOUCHES-DU-RHÔNE. — Fête de Gutenberg à Marseille. — Ces jours derniers, les typographes et les rédacteurs du Progrès Social se sont réunis dans un banquet de famille, offert par le citoyen Agenon, à l'occasion de la fête de Gutenberg.

Deux poètes provençaux, Poncey, l'ouvrier de Toulon, dont nous savons tous le talent à la fois plein de grâce et d'énergie; et Autran, l'auteur de la Fille d'Eschyle, dont nous avons de si grand cœur accueilli le succès, avaient honoré cette fête de leur présence.

A la fin du banquet, plusieurs toasts ont été portés. Nous nous bornerons à reproduire celui du poète Autran.

Poncey nous a chanté un superbe chant aux typographes que nous publions aussi; nos lecteurs partageront l'enthousiasme qui a accueilli ce fragment détaché du grand poème du travail, qu'il va publier bientôt sous le titre de Chant des Travailleurs.

Nous regrettons de ne pouvoir publier aujourd'hui la Marseillaise de la paix qui nous a été chantée; nous espérons pouvoir la publier demain ou après.

Le citoyen Garbeiron est l'auteur de cet hymne qu'on chantera comme la Marseillaise de Rouget; n'est-ce pas là son plus bel éloge?

Nous ne pouvons redire à nos lecteurs les divers entretiens qui ont animé la réunion. Le souvenir d'Hégésippe Moreau nous a occupé pendant longtemps; poètes et ouvriers ont parlé de ce martyr du travail et de l'inégalité sociale. — Plusieurs strophes du Myosotis ont été récitées. — Poètes et typographes ont trouvé dans leur cœur de ces paroles ardentes et inspirées qui sont remplies de leur frère, dont l'âme a plané sur notre réunion de famille.

La chanson des imprimeurs

Sur l'univers, maudit pour une pomme,
L'erreur, la nuit régnait quand tout-à-coup
Un astre éclos dans le cerveau d'un homme,
L'illumina d'un bout à l'autre bout.
Ce météore, aux quatre coins du monde,
Fut salué d'enivrantes clameurs
Depuis ce jour sa clarté nous inonde.
Gloire immortelle à l'art des imprimeurs!

Cet art divin à la pensée humaine
Créa soudain de larges ailes d'or;
Puis, lui donnant l'infini pour domaine,
Rendit fécond son lumineux essor.
Grâce à lui, des travaux du génie
Le peuple aussi peut goûter les primeurs,
Et s'abreuver à leur source bénie.
Gloire immortelle à l'art des imprimeurs!

Il déchira les ténébreux grimoires
Dont les sorciers effrayaient les hameaux;
Pour les dorer il exhuma les gloires,
Pour les guérir, il dévoila les maux.

Des nations qu'opprimait l'esclavage
Il adoucit les destins et les mœurs,
Il éclaira la tente du sauvage.
Gloire immortelle à l'art des imprimeurs!
Ce soleil ouvrant ses deux prunelles
La vérité s'envola de son puits;
De liberté, de concorde éternelles
A tous les cœurs elle a parlé depuis.
Par notre voix au passé qui s'écroule,
Elle a crié : « Ton règne est fini, meurs !
« Meurs ! l'avenir devant tous se déroule.
Gloire immortelle à l'art des imprimeurs ! »

Où, gloire à l'art qui balaya la fange
Où croussaient les peuples et les rois.
Gloire à ses fils, à la grande phalange,
Qui fait jaillir des éclairs de ses doigts.
Leurs nobles rangs qu'un saint amour resserre
Ont Béranger, le roi des gais rimeurs.
Ils ont Franklin qui vainquit le tonnerre,
Gloire immortelle à l'art des imprimeurs !

Amis, notre art c'est l'étoile des âmes
C'est le levier qu'Archimède a rêvé.
Lorsque le monde a, sous l'assaut des lames,
Touché l'éclat, c'est lui qui l'a sauvé.
De cette nef qu'un bon vent favorise
Dieu nous a fait pilotes et rameurs,
Guidons sa proue à la terre promise.
Gloire immortelle à l'art des imprimeurs !

NOUVELLES DIVERSES.

— On lit dans le Siècle :
« La grève des ouvriers du chemin de fer du Nord continue. On dit qu'ils sont maîtres de la gare où ils ont organisé le service. Le citoyen Trélat, ministre des travaux publics, s'est rendu au milieu des ouvriers ce soir, à six heures. »

— On lit dans l'Impartial de Bretagne : « Le bruit court que le citoyen archevêque Parisi n'accepte pas les fonctions de représentant que l'élection du Morbihan lui a confiées. »

— On lit dans le Toulonnais du 11 mai :
« Le citoyen général de division Changarnier, nommé gouverneur-général de l'Algérie en remplacement du citoyen général de division Cavaignac, est arrivé hier dans notre ville, et s'est embarqué immédiatement à bord de la frégate à vapeur l'Orénoque, qui a fait route pour Alger. Le citoyen général Changarnier était descendu à l'hôtel de la Croix-d'Or. »

— Le citoyen contre-amiral Bruat est dans notre ville depuis quelques jours. Le bruit a couru que cet officier général était nommé préfet maritime en remplacement du citoyen vice-amiral Parceval Deschênes.

— Le vapeur de commerce le Lombardo, sous pavillon sarde, commandé par le capitaine Dodera, venant de Gènes et se rendant à Marseille, a relâché dans notre port pour y débarquer 120,000 fr. en espèces, à l'adresse du receveur général du Var, pour achat de 10,000 fusils.

— On lit dans le Courrier de Loire-et-Cher du 14 mai :
« L'enquête judiciaire sur les troubles de Saint-Aignan se poursuit. Des mandats de dépôts vont, dit-on, être lancés contre les plus compromis. »

— On lit dans le Franc-Parleur de la Meuse du 12 mai :
« L'ordre vient d'arriver de mettre la place de Verdun en état de défense. Les travaux doivent commencer lundi prochain. »

— On lit dans le Politique de Bruxelles du 15 mai :
« On assure que le gouvernement français a fait au représentant du gouvernement belge, à Paris, au sujet des malheureux événements survenus à la frontière, où un caporal français a été tué par un carabinier belge, une réponse conçue dans le sens de l'amitié la plus cordiale. On ajoute qu'il a donné l'assurance que des ordres ont été transmis pour que les soldats français ne puissent, à l'avenir, franchir la frontière et entrer sur le territoire belge. »

— On lit dans l'Ami de la Religion :
« Nous apprenons par notre correspondance de Cologne que Mgr Geissel, archevêque de cette métropole, est placé par toute sa population catholique à la tête des candidats que la province doit envoyer à l'assemblée constituante de Berlin. »

— Notre correspondant de Rouen, en la modération et dans la sincérité duquel nous avons pleine et entière confiance, nous écrit ce qui suit :

« J'ai été témoin de visu et de auditu des atrocités qu'on a commises à Rouen pendant trois jours. Le canon n'a cessé de gronder pendant trois heures, dans la journée du 27 avril. (L'ex-avocat Sénard n'a rien entendu.) J'ai vu tout un bataillon du 69^e de ligne tirer à bout portant sur des citoyens désarmés. J'ai vu tuer la dame Fourcy, femme de l'épicier de ce nom, dans le faubourg Saint-Sever. J'ai vu massacrer impitoyablement un enfant de dix ans, le fils Adam, qui rentrait à la maison paternelle. J'ai vu tomber une malheureuse femme, la femme Legros, assise tranquillement au coin de son feu, frappée d'une balle au sein. L'enfant qu'elle allaitait a été lui-même grièvement blessé. La femme Legros n'est morte des suites de ses blessures que le 2 mai. J'ai vu tirer vingt coups de feu sur un malheureux homme qui descendait la plaine des Chartreux, portant sur son dos un fagot de bois. J'ai vu frapper des vieillards, des femmes, des enfants sur le seuil même des habitations. J'ai assisté à de véritables massacres, et je puis fournir la preuve de ce que j'avance. » (Monde Républicain.)

— Il n'était point exact que des fusils et des cartouches eussent été apportés à l'assemblée nationale sur l'ordre d'un des questeurs. Ce fait a été démenti officiellement dans la séance de l'assemblée nationale d'aujourd'hui.

— Le citoyen Bethmont, ministre des cultes, a donné sa démission. On annonce que ce ministère sera de nouveau réuni à celui de l'instruction publique.

— La Liberté, journal de Paris, donne la nouvelle suivante :

« Deux nouvelles graves circulaient aujourd'hui parmi les représentants, à la séance.

« D'abord, une levée extraordinaire et immédiate de

200,000 hommes, de l'âge de 18 à 30 ans, non mariés; « Et l'entrée en Italie d'une partie de l'armée des Alpes. »

— Le 14 de ce mois, à trois heures, ont eu lieu à Paris les obsèques des quatre blessés de Février morts à l'hospice des invalides civils.

Le convoi, parti en bon ordre de la cour du Carrousel, s'est dirigé vers Saint-Germain-l'Auxerrois, où il a fait une station d'une demi-heure. A sa sortie de l'église, il s'est acheminé vers la colonne de Juillet, sous laquelle les restes mortels des quatre victimes ont été déposés.

Des délégués des clubs et des ateliers, des gardes nationaux, des gardes mobiles, un détachement de la garde républicaine et quelques amis et parents des victimes suivaient le corbillard magnifiquement décoré et orné aux quatre coins d'un faisceau de drapeaux tricolores. (La Liberté, journal de Paris.)

— Les journaux belges disent que les forces des districts de Liège et Charleroi commencent à être de nouveau en activité. — Des commandes, pour du canon et des armes, ont été faites par Ibrahim-Pacha, qui a l'intention de fortifier complètement Saint-Jean-d'Acre et les autres ports. — Au grand établissement, à Seraing, les ouvriers sont très-occupés.

Un arrêté du ministre de la marine vient de créer à Saint-Louis (Sénégal) un tribunal musulman.

— L'inauguration du club des femmes a eu lieu avant-hier soit au bazar Bonne-Nouvelle. Une foule nombreuse de curieux et de curieuses se pressait dans l'enceinte de l'ancien local du Spectacle-Concert. Aucun incident extraordinaire n'est venu signaler cette première séance d'inauguration. On a parlé politique et socialisme ni plus ni moins qu'au sein d'une commission du Luxembourg.

— Ne serait-il pas d'une bonne administration, dans ce temps de grande misère, que le directeur des ateliers nationaux pour femmes n'admit pas les femmes de ses employés comme directrices à raison de 5 fr. par jour, lorsque ces mêmes employés ont de 1,200 à 2,000 fr. d'appointements? Cela doit, à notre avis, être considéré comme cumul. C'est l'atelier des femmes ouvert jeudi dernier à Belleville, qui nous fournit l'occasion de faire cette simple observation à qui de droit.

— On assure que la corvette à vapeur le Chaptal, partie pour la Martinique, où elle va porter le décret du gouvernement provisoire qui abolit l'esclavage dans nos colonies, et deux commissaires chargés de le mettre à exécution, M. Perrinon, à la Martinique, et M. Gatine à la Guadeloupe, porte, en outre, à la Martinique une cargaison de 50 femmes dites Vésuviennes, qui seront logées dans le faux-pont, et auront, comme les matelots, la ration du bord. On se perd en conjectures sur les vues du gouvernement à l'égard de ces femmes, et l'on se demande de quelle utilité elles pourront être à la Martinique.

On lit dans le Journal de Rouen :
« Hier, un très-déplorable événement est arrivé au Grand-Cours.

« Un caporal instructeur de la ligne démontrait l'exercice à de nouvelles recrues. Sur l'ordre exprès de l'officier, il avait veillé lui-même à ce que les capsules fussent enlevées aux fusils des soldats, et, par une de ces fatalités trop ordinaires, ce qu'il avait prescrit aux autres, il n'avait pas pensé à l'exécuter lui-même.

« Or, dans le détail du maniement de l'arme, arrivé au temps du feu, il lâcha la détente; le coup part et va atteindre un ouvrier assis sur un banc, à quelque distance de là. L'infortuné atteint avait les jambes croisées, qui ont été toutes deux traversées par la balle.

« C'est un affreux malheur, car il a frappé un homme inoffensif, marié et père de trois enfants, et qui va être, pour longtemps peut-être, plongé dans la souffrance et retenu à l'hôpital, où il a été transporté.

« Mais, en regard de ce triste tableau, qui appelle l'intérêt de tous, il faut en placer un autre qui est consolant pour l'humanité. Rien ne saurait peindre le désespoir de l'instructeur, auteur involontaire de ce malheur, ni la consternation de tous ses camarades présents, disons plus, de tout le régiment. Une souscription a été immédiatement ouverte entre tous les officiers et sous-officiers du régiment, pour le produit, en être versé entre les mains du malheureux blessé; et, quant aux soldats, voici quelle va être leur part contributive dans ce généreux et unanime élan de réparation du tort si involontaire d'un seul : quatre rations prises sur la masse commune seront quotidiennement apportées à la femme et aux trois enfants, pendant tout le temps que durera la maladie. »

Il paraît que 17 bataillons de la garde nationale mobile de Paris partiront avant la fin de mai pour l'armée des Alpes, et que 8 bataillons seulement resteront à Paris. C'est le sort qui doit décider des bataillons désignés pour se rendre à la frontière. Tous les jeunes gens de la garde mobile se montrent animés d'un égal désir d'aller rejoindre l'armée pour le cas où la guerre serait déclarée. Il paraît néanmoins qu'elle ne franchira pas la frontière et qu'elle restera sur notre territoire pour le protéger contre toute incursion de l'ennemi. Il est question dès que ces dix-sept bataillons auront quitté Paris, d'en organiser de nouveaux et de former en même temps deux escadrons de garde mobile à cheval, et deux batteries d'artillerie.

— Un des plus spirituels journalistes de notre époque, un des plus honorables vétérans de la presse, Eugène Briffaut, qui était il y a quelques jours à Bicêtre, devenu fou par misère ou par désespoir, se trouve en ce moment à l'hospice de Charenton où il reçoit les soins les plus empressés et les plus bienveillants. C'est sur la demande de la société des gens de lettres que le ministre de l'intérieur s'est intéressé au sort d'Eugène Briffaut, et a donné des ordres pour que cet écrivain fût traité avec les égards que sa personne et sa position méritent. Eugène Briffaut a semé jadis son esprit, sa verve et sa bonne humeur dans une foule de livres et de journaux. Mais, ce fut le Temps, journal dirigé par M. Jacques Coste, qui lui doit ses meilleurs articles et ses feuilletons les plus remarquables.

— On assure que la question des fortifications de Dunkerque a été résolue affirmativement par le conseil de défense. On sait que ces fortifications furent rasées en 1713, à la suite du traité d'Utrecht, et qu'en vertu du même traité, le port de Dunkerque fut comblé. La Convention voulut faire cesser cet état de choses, mais le temps lui manqua pour effacer cette trace de nos malheurs passés. Depuis, toutes les réclamations élevées à cet égard ont été vaines, et c'est à la seconde République qu'il appartient de reprendre l'œuvre de la première.

Le Directeur-Gérant, FAURES.

LYON.—IMPRIMERIE DE MOUGIN-RUSAND.